

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 17-07-2016, à Piriac/Mer

Rédacteurs : Laurent Coquelet

Vérification : les participants à la réunion

Le 17 juillet 2016 à 13h50, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Go se sont réunis à Piriac/Mer (pendant le stage fédéral d'été) de 13h50 à 17h40.

Merci à François Mizessyn pour l'accueil de cette réunion.

Participants :

Collège A :

Chantal Gajdos, présidente

Arnaud Knippel, vice-président

Laurent Coquelet, secrétaire

Fabien Lips, administrateur

Fan Hui, administrateur (de 14h45 à 17h00)

Collège B :

Jean Allard, président ligue Méditerranée

Alain Cano, président ligue Île-de-France (jusqu'à 17h00)

Kévin Cuello, président ligue de l'Ouest (via internet, jusqu'à 16h00)

Albert Fenech, président ligue de l'Est

Gérald Garlatti, président ligue Rhône-Alpes

Procurations :

Augustin Avenel, président ligue du Centre Procuration à Laurent Coquelet

Luc Ronayette, secrétaire adjoint Procuration à Chantal Gajdos

Jean-Pierre Lalo, président ligue Normandie Procuration à Arnaud Knippel

Licenciés et acteurs de la FFG

Jean-Yves Papazoglou, Vice-président EGF (à partir de 14h20)

Arnaud Zaltzman, Directeur du stage fédéral d'été (de 14h30 à 15h00)

Fabienne Bablée-Durand

Vivien Braïda

La réunion débute à 13h50.



0. CONSTATATION DU QUORUM

Sur les 17 membres du Conseil d'Administration FFG, 12 sont présents ou représentés : le quorum de 1/3 est donc largement atteint.

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Chantal présente quelques aménagements de l'ordre du jour envoyé initialement :

0. Constatation du Quorum
1. Approbation de l'ordre du jour
2. Stages de formations
3. Premier bilan rapide du stage d'été
4. Modification du règlement des compétitions : pair-go, choix des représentants pour les compétitions internationales
5. Partenariat FG sur internet : KGS, Go.On, autres : quelle politique fédérale ?
6. Dossier de partenariat en préparation
7. Renouvellement des bénévoles et missions fédérales
8. Assemblée Générale EGF
9. Point compta, licences
10. Charte du joueur de go
11. Questions divers
12. Date prochain CA

2. STAGES DE FORMATION

2.1 STAGE ARBITRAGE FFG

Arnaud Knippel a animé la première formation FFG à l'arbitrage et à l'organisation de compétitions, ce mercredi 13 juillet. Sur les 14 inscrits, 13 ont assisté à cette formation (une personne ayant eu des problèmes de transport).

Le contenu de ce stage est similaire à celui proposé par l'EGF, mais légèrement adapté, avec notamment un point plus précis sur la règle française (et savoir comment compter « à la chinoise »). Il n'y a malheureusement pas eu la possibilité d'utiliser le logiciel Gotha pour le tirage des rondes.

La durée pourrait être prolongée à 2 jours, mais cela pose des problèmes d'organisation (formateur bénévole !)

Il est proposé que cette formation soit à nouveau réalisée en Ile-de-France : à organiser.

Des attestations pourront être délivrées par la FFG, sur demande, mais la notion de diplôme est encore débattue : une partie pratique serait à développer, pour la délivrance de véritable diplôme.

Par ailleurs, comme demandé au niveau EGF, une commission nationale d'arbitrage devra être instaurée en France.



2.2 STAGE ANIMATION

Depuis 2015, ces stages sont coordonnés par la FFG, effectués par Fan Hui, appuyée logistiquement par les ligues (ou les clubs).

Un document décrivant cette formation est mis en ligne sur le site FFG :

http://ffg.jeudego.org/informations/goscolaire/documents/Methode_atari-go.pdf

C'est avant tout une formation pour les initiations (en stands sur festivals et salons, mais aussi en club), et juste une première étape pour la formation en école.

Albert Fenech demande à ce qu'une formation/rencontre entre pédagogues vienne compléter cette formation pour les écoles de go. Il propose d'organiser, avec la ligue IdF un séminaire pédagogique : le projet est accepté au niveau FFG.

A l'issue de cette expérimentation, cela devrait permettre de déboucher sur une formation niveau 2 (« cours en école de go »), avec des documents à l'appui.

Une troisième formation pourrait être « création d'une école de go », orientée sur les aspects « administratifs ».

3. RAPIDE BILAN DU STAGE D'ETE

Arnaud Zaltzman expose les premiers éléments pour le stage.

La préparation du stage a été compliquée, notamment la création très tardive du site internet, qui n'est pas satisfaisante en ce qui concerne la rédaction du formulaire d'inscription.

Le nombre d'inscriptions est pourtant satisfaisant : 82 pour la première semaine (à la pédagogie), et probablement similaire la 2nde.

Le lieu est très bien perçu par les stagiaires et fonctionne très bien, notamment grâce à une météo très agréable.

Les finances devraient être proches de l'équilibre. Il est envisagé de provisionner des fonds pour l'achat de matériel, qui commence à manquer, notamment des pendules. Des pierres ont déjà été rachetées et mises à disposition.

4. REGLEMENTS DES COMPETITIONS

Voir propositions en annexe A.

Ces modifications prendront effet à partir du 1^{er} janvier 2017.

Vote du règlement du pair-go : 10 pour, 2 abstentions, 0 contre.

Vote du règlement de la Coupe Maître Lim, 1^{er} point : 12 pour.

Vote du règlement de la Coupe Maître Lim, constitution des équipes : 12 pour.

Vote du règlement des qualifications : 12 pour.

5. DOSSIER DE PARTENARIAT EN PREPARATION



Laurent Coquelet détaille le but du document en cours de préparation (envoyé aux membres du CA avant la réunion) : ce document est une base matérielle pour la recherche de partenaires, il met en avant le go et la FFG, et précise les avantages que peut obtenir un partenaire en sponsorisant la FFG. Il est notamment spécifié dans ce document des montants financiers recherchés auprès des partenaires.

Les cibles sont multiples : banques (comme ont déjà par exemple les échecs ou le bridge), industriels, moyens de transport ou d'hébergement, avec également un axe particulier pour des entreprises françaises souhaitant s'implanter en Asie ou encore des entreprises asiatiques souhaitant s'implanter en France.

La majorité des membres du CA approuvent la démarche, même si certains doutent des montants recherchés : c'est une base de discussion, on verra si des résultats peuvent être obtenus.

6. INTERNET

Le principal responsable de Go.On a contacté le bureau FFG : le forum est très actif, avec de nombreuses personnes régulièrement présentes, de nombreuses informations postées, et cherche à promouvoir le go dans le monde francophone, et dans ce sens est un relais de la FFG sur internet. Des échanges de bannières vont être effectués entre les 2 sites.

Le responsable de Go.On a proposé de créer un club virtuel rattaché à la FFG, mais cela créerait de nombreuses complications (problèmes de statuts, championnats de clubs, etc). L'idée de créer un tournoi via internet géré par les membres de Go.On pour les licenciés FFG est par contre plus réaliste.

En CA, Fabien Lips expose la difficulté de la triche en tournois sur internet, qui va être de plus en plus importante avec les récents énormes progrès des logiciels.

Par ailleurs, le bureau fait état de la relation avec KGS, avec 4 principaux faits :

- le serveur n'est quasiment plus maintenu
- il est délaissé par les joueurs au profit d'autres serveurs (notamment OGS, mais aussi Tygem et IGS)
- les cours de Fan sur KGS sont très peu suivis
- ses anciens cours ne peuvent pas être récupérés par tous les abonnés KGS+

Ce partenariat coûte de l'argent à la FFG et, au vu du peu d'intérêt des licenciés, il est envisagé de le revoir.

Pour autant, il est important que l'action FFG se fasse aussi sur internet, et c'est pourquoi le bureau FFG demande à l'ensemble du CA de réfléchir à des propositions concrètes pour une meilleure visibilité et de plus fortes actions sur internet.

7. ASSEMBLEE GENERALE DE L'EGF

L'Assemblée Générale de l'EGF se déroulera fin juillet pendant le Congrès Européen, à St Petersburg.
Chantal Gajdos annonce qu'elle représentera la France à cette AG.



Le trésorier EGF passera la main à un nouvel acteur. Les comptes dernièrement publiés sont très difficiles à lire, avec des groupements et intitulés parfois peu lisibles.

Chantal demande l'avis du CA FFG pour la position à tenir pour l'utilisation des 150.000\$ de donation de Google à l'EGF au cas où un vote soit demandé à ce sujet lors de l'assemblée générale de l'EGF. Le bureau EGF a proposé 1/3 pour le récent système pro européen, 1/3 pour la communication (plus de visibilité pour le go auprès des médias et recherche de partenaires financiers), et 1/3 pour le développement auprès des jeunes.

Chantal propose plutôt une aide massive pour le développement en particulier auprès des jeunes, Jean-Yves Papazoglou allant dans ce sens également.

Une grande discussion est lancée sur « comment développer le go de manière la plus efficace possible ».

Parmi les propositions, Fan Hui propose que des sortes d'abondements soient effectués envers tous ceux qui donnent des cours de go, action peu rémunérée actuellement (par exemple, pour 100€ gagnés par un animateur de go dans une école, l'EGF lui verserait 100€, afin de l'inciter à continuer dans cette voie). Il propose qu'une expérimentation soit lancée dans un pays particulier (la France de préférence !)

Fabienne Bablée-Durand propose que les organismes de formation auprès des jeunes soient contactés pour sensibiliser et initier au go les futurs animateurs auprès des jeunes.

Finalement, Chantal propose que la position de la France soit « toute la donation pour le développement, avec un appel à projets (un peu comme les Iwamoto Awards), et sélection de ces projets par une commission EGF.

Vote pour la proposition de Chantal : 9 voix

Vote pour la proposition du bureau EGF : 2 voix

Abstention : 1

8. PROPOSITION DE LIENS ENTRE FEDERATIONS DE JEUX

Clément Béni a proposé au bureau FFG d'établir des liens entre les différentes fédérations de jeux (échecs, bridge, scrabble, shogi, dames, etc), dans le but de pouvoir effectuer des actions communes, voire de relancer la CLE (Confédération des Loisirs de l'Esprit). Voir Annexe C pour plus de détails.

Le CA donne son accord pour que Clément Béni cherche à tisser ces liens avec les autres jeux.

9. COMPTABILITE

Au niveau des prises de licence, la recette actuelle est similaire à 2015 (environ 21.000€). Le nombre de licences loisirs a augmenté (environ 150 contre 100 en 2015), et le nombre d'abonnement papier à la RFG continue de diminuer. Voir annexe B pour plus de détails.



Les dépenses et recettes sont globalement très proches du budget voté en AG. La seule différence notable est l'achat de pierres pour 1.300€, qui seront en partie revendues aux clubs (il y avait rupture de stock), et en partie affectées sur le budget du stage fédéral.

10. CHARTE DU JOUEUR DE GO

Chantal précise que ce dossier sera bientôt relancé, avec un sondage en septembre.

11. QUESTIONS DIVERSES

RAS

12. DATE DU PROCHAIN CA

Il est proposé que le prochain CA se déroule au tournoi de Lyon (8 octobre), mais un sondage Doodle auprès de l'ensemble des membres du CA devra valider ce choix.

La séance est levée à 17h40.

ANNEXE A. Propositions de modifications de règlements

CA FFG du 17 juillet 2016 - Piriac sur mer

Propositions de modification du règlement des compétitions

1.1 Pairgo

Proposition de Simon Billouet, responsable compétitions

Je demande en vue du CA de juillet une modification du règlement du pair-go : rajouter au paragraphe 4, à la fin de la phrase "La paire qui ira au Championnat du Monde perdra l'ensemble de ses points.", le passage "et ne pourra pas repartir au championnat du monde dans les deux ans qui suivront le départ".

Ce n'est pas une modification importante, mais en voici la motivation. Auparavant, l'équipe qui partait au Japon perdait un nombre important de points (genre 150 ou 200), et plein d'équipes se retrouvaient comme ça en négatif : elles mettaient 2, 3 voire 4 ans pour pouvoir repartir. Depuis quelques années, l'équipe qui part perd juste tous ses points et retombe à 0. Le problème commence à être constaté : si une équipe est ultra-dominante comme c'est le cas actuellement (équipe de Nyoshi Cao et Antoine Fenech), elle peut repartir tous les deux ans, voire après une seule année. Ce serait le cas cette année si on avait une équipe qualifiée.

Il se trouve qu'au niveau international, le WAPGC est vraiment très prestigieux ; ceux qui ont fait les deux disent même que c'est un événement plus important que le WAGC ! Il me semble donc très important d'avoir des critères de qualification clairs et, dans la mesure où nous ne sommes pas (encore) au niveau pour faire mieux que de la participation dans cet événement, permettre au maximum de couples français d'y partir.

En pratique, comme nous n'avons aucune équipe qualifiée cette année, rajouter cette règle à partir du championnat 2017 empêcherait juste Dominique Cornuéjols et Denis Karadaban de participer au WAPGC 2017 si jamais ils étaient qualifiés (ce qui est peu probable) ; le reste des conséquences commencerait avec les participants 2017 qui ne pourraient pas reparticiper avant 2020, etc.

1.2 Coupe Lim

Article concerné :

2-1 Description

La compétition se déroule en plusieurs tours qualificatifs, opposant des équipes dont la composition est fixée en section 3. Les tours préliminaires se déroulent au sein de chaque ligue et ont pour objet de qualifier une ou deux équipes par ligue (les ligues de plus de 200 licenciés auront droit à deux équipes qualifiées), qui disputeront la phase Finale. Les tours préliminaires sont appelés championnats régionaux.

1.2.1 Proposition d'Alain Cano

Changer le un qualifié en-dessous de 200 licenciés et deux qualifiés au-dessus par un qualifié par tranche de 200 licenciés.

Pour le moment cela ne concerne personne sauf la ligue IdF si elle repasse au-dessus des 400 licenciés. C'est justement un argument motivant pour inciter les clubs à atteindre cet objectif sachant qu'une équipe qualifiée de plus ou de moins (2 ou 3 pour l'IdF) n'aura pas un impact très fort sur l'organisation du tournoi national. Donc de possibles avantages et aucun inconvénient.

1.2.2 Proposition de Fabien Lips

Les différentes équipes d'un même club doivent être totalement ordonnées en niveau FFG.

1.3. *Systeme de qualification pour les competitions internationales*

(rédaction de la modification à prévoir et à valider)

Article concerné : Article 6.2 du règlement du championnat de France

Actuellement, les joueurs sont qualifiés pour les compétitions internationales individuelles selon un double système :

- le champion de France amateur (ou à défaut le vice-champion) part au World Amateur Go Championship ;
- les représentants aux autres compétitions (notamment la Korean Prime Minister Cup) sont décidés par un système de points attribués par le championnat Open.

Je ne compte rien changer à ce mode de qualifications, simplement à changer le point suivant : auparavant, les points attribués une année à l'Open pouvaient servir à se qualifier pour la KPMC de la même année (c'est par exemple le cas l'an dernier où les points engrangés par Benjamin Dréan-Guenaizia à l'Open 2015 lui ont servi à partir à la KPMC 2015 à l'automne). Cette façon de fonctionner est réactive mais pose un problème si la KPMC (ou d'autres compétitions) changent leurs dates, ce qui est le cas cette année : la KPMC a lieu début septembre, ce qui nous empêche d'attendre l'Open pour décider qui nous représente.

Dorénavant, nous gèlerons le classement chaque fin d'année et seul ce classement fera foi pour les compétitions de l'année suivante, quels que soient les résultats de cette année-là et les dates de la KPMC et d'éventuelles autres compétitions. Cela permettra aux joueurs concernés par la qualification de prévoir suffisamment tôt leur voyage.

ANNEXE B. Etat des licences au 13 juillet 2016



Etat des licences au 13 juillet 2016

Etat des licences au 13 juillet 2016		Commentaires
Nbre de licences 2016 saisies au 13 juillet 2016	1383	
Dont à l'état "En attente de validation"	7	Ni validé par FFG ni validé par ligues
Dont à l'état "Partiellement validé"	7	Validé par FFG en attente de validation par ligues
Dont à l'état "Saisie en cours"	5	Bordereaux non encore émis pour validation
Dont à l'état "Expiré"	11	2 pour non validation FFG et 9 pour non validation ligues
Dont à l'état "Validé"	1353	

Pour ce qui suit, l'hypothèse a été faite que toutes les licences saisies seront à un moment validées.
 En conséquence, c'est le nombre de licences saisies qui a servi de référence comparative (soit 1383).

Répartition selon les différents statuts tarifaires		
ACM	137	Adulte, Chomeur
ACMR	18	Adulte, Chomeur, Revue Papier
ACP	29	Adulte, Chomeur, Première licence
ACPR	3	Adulte, Chomeur, Première licence, Revue Papier
AEM	139	Adulte, Etudiant
AEMR	7	Adulte, Etudiant, Revue Papier
AEP	71	Adulte, Etudiant, Première licence
AEPR	1	Adulte, Etudiant, Première licence, Revue Papier
ALM	94	Adulte - Loisir
ALMR	18	Adulte - Loisir - Revue Papier
ALP	33	Adulte - Loisir - Première Licence
ALPR	1	Adulte - Loisir - Première Licence - Revue Papier
AM	362	Adulte
AMR	142	Adulte, Revue Papier
AP	50	Adulte, Première licence
APR	5	Adulte, Première licence, Revue Papier
JM	24	Jeune (Moins de 18 ans au 01-Jan-2016)
JMR	3	Jeune (Moins de 18 ans), Revue Papier
JP	15	Jeune (Moins de 18 ans), Première licence
JPR	0	Jeune (Moins de 18), Première licence, Revue Papier
S	222	Scolaire (moins de 16 ans au 01-Jan-2016)
SR	9	Scolaire (moins de 16 ans) Revue Papier

Répartition des adultes	
Adulte chomeur	187
Adulte étudiant	218
Adulte loisir	146
Adulte normal	559
Total adultes	1110
Proportion adultes	80,3%

Répartition des jeunes	
Jeune (moins de 18 ans au 01/01/2016)	42
Scolaire (moins de 16 ans au 01/01/2016)	231
Total jeunes	273
Proportion jeunes	19,7%

Détail des primo licenciés

Adulte chomeur	32	
Adulte étudiant	72	
Adulte loisir	34	
Adulte normal	55	
Jeune (moins de 18 ans au 01/01/2016)	15	
Scolaire (moins de 16 ans au 01/01/2016)		Pas de distinguo primo licencié sur ce tarif
Total primo licenciés	208	
Proportion primo licenciés	15,0%	

Détail de la revue papier

Adulte chomeur	3	
Adulte étudiant	7	
Adulte loisir	1	
Adulte normal	142	
Jeune (moins de 18 ans au 01/01/2016)	0	
Scolaire (moins de 16 ans au 01/01/2016)	9	
Total revue papier	162	
Proportion revue papier	11,7%	

Répartition par ligue

Ligue de l'Est	66	
Dont nombre de jeunes et proportion	1	1,5%
Ligue de l'Ouest	249	
Dont nombre de jeunes et proportion	77	30,9%
Ligue de Normandie	45	
Dont nombre de jeunes et proportion	4	8,9%
Ligue du Centre	102	
Dont nombre de jeunes et proportion	8	7,8%
Ligue du Grand Nord	42	
Dont nombre de jeunes et proportion	4	9,5%
Ligue du Sud-Ouest	160	
Dont nombre de jeunes et proportion	45	28,1%
Ligue Île-de-France	362	
Dont nombre de jeunes et proportion	49	13,5%
Ligue Méditerranée	162	
Dont nombre de jeunes et proportion	34	21,0%
Ligue Rhône-Alpes	195	
Dont nombre de jeunes et proportion	51	26,2%



ANNEXE C. Proposition sur la commission Jeux de l'Esprit

----- Mail transféré -----

De : Clément Béni <clement.beni@gmail.com>
À : ca-elargi <ca-elargi@jeudego.org>
Envoyé le : Mercredi 13 juillet 2016 16h20
Objet : Proposition pour le CA : nouvelle (sous-)commission ou GT "Jeux de l'esprit"

Bonjour à tous,

J'ai une proposition pour le CA de dimanche. J'en ai déjà parlé à Chantal, je vais essayer de venir ou d'y assister par Internet, mais au cas où je serais absent je vous communique les éléments dès maintenant.

Proposition 1 : Création d'une nouvelle commission "Relation autres jeux de l'esprit" (ou une sous-commission de la commission communication et développement ou d'un groupe de travail)

Proposition 1bis : Je me propose pour la présider ou animer le gt :-)

Objet : Etudier la problématique de la relation avec les autres jeux de l'esprit et formuler des propositions pour le CA.

Motivation : Après plusieurs discussions avec certains membres du bureau et du CA, ainsi qu'avec les responsables des autres "jeux de l'esprit" lors des salons (échecs, dames, awale, fanorona, shogi, hex, abalone, ...) -- certains de ces jeux ayant une fédération, d'autres non -- il me semble qu'il peut être utile de créer de la synergie :

- dans le cadre de "l'intérêt public", il est visiblement difficile de faire porter la voix de la FFG face à la puissance publique. Si plusieurs fédérations se regroupent sur ce plan elles pourront avoir plus de poids.

- certains salons sont prêts à fournir un stand pour les jeux de l'esprit mais veulent un seul responsable. Cette problématique a des impacts en terme de responsabilité et d'assurance. Faut-il créer une structure pour ça ? Peut-on passer des conventions avec d'autres fédérations ou les clubs peuvent-ils en passer avec des clubs d'autres fédérations ? Y a-t-il d'autres pistes ?

- Actuellement j'ai commencé à prendre des contacts avec d'autres fédérations pour faire circuler l'information sur les salons. Faut-il que cela reste informel ? cela mérite-t-il de cadrer un peu plus cette communication ?

- Je pense que si plusieurs fédérations ou clubs se regroupent pour communiquer cela ne peut qu'être plus efficace pour chacun. Exemple : un site web présentant chaque jeu et la carte de tous les clubs/lieux où l'on peut jouer peut permettre à des joueurs d'un jeu de découvrir les autres.

- Dans certaines disciplines il y a eu des regroupements de fédérations (ex : judo/jujitsu, billard/snooker, ...). Cela ne pourrait-il pas être intéressant pour nous ? Cela peut être le regroupement avec d'autres fédérations proches ou en proposant à des jeux n'ayant pas de fédération d'intégrer la notre. Pouvoir pratiquer plusieurs jeux avec une licence peut permettre un développement.

- Manque-t-il une confédération (avec ou sans moyens) ? faut-il créer autre chose ? faut-il ne rien créer et juste nouer des relations ? etc.

Bref, je pense qu'il y a là un vrai sujet de fond qui touche à beaucoup de domaines et qui mérite selon moi un GT ou une commission.

Outils : liste de diffusion + site (un wiki ou cms me paraît utile pour structurer les discussions et capitaliser les idées).

Méthode : idée -> Analyse/discussion -> hypothèses -> avantages/inconvénients -> propositions pour le CA.

Bonne journée,
Clément